Téléconférence sur les résultats du T4 2023 et sur l'orientation financière pour 2024

8 février 2024





## Avis concernant les déclarations prospectives

Certaines déclarations faites dans cette présentation constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant l'orientation financière de BCE (ce qui comprend les produits des activités ordinaires, le BAIIA ajusté, l'intensité du capital, le BPA ajusté et les flux de trésorerie disponibles), le dividende sur actions ordinaires annualisé et l'objectif de croissance du dividende de BCE pour 2024, les dépenses d'investissement prévues de BCE pour 2024, le ralentissement prévu du rythme d'expansion du réseau de fibre de BCE et les réductions prévues des dépenses d'investissement de BCE en 2024 et 2025, les économies de coûts et les autres avantages qui devraient découler de la réduction de notre effectif, nos initiatives de transformation et les avantages qui devraient en découler, la prévision selon laquelle la marge du BAIIA ajusté demeurera stable en 2024, la prévision selon laquelle la croissance du nombre d'abonnés et des solutions d'affaires au sein du secteur Bell Services de communications et de technologies (Bell SCT) sera solide, l'incidence financière prévue de l'opération visant Best Buy Canada, le niveau prévu de notre ratio d'endettement net pour 2024, les perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques de BCE, ainsi que d'autres déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques. Une déclaration est dite prospective lorsqu'elle utilise les connaissances actuelles et les prévisions du moment pour formuler une déclaration touchant l'avenir. Habituellement, les termes comme hypothèse, but, orientation, objectif, perspective, projet, stratégie, cible, engagement et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que viser, s'attendre à, croire, prévoir, avoir l'intention de, planifier, chercher à et aspirer à, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act of 1995.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Pour une description de ces risques et de ces hypothèses, se reporter à l'Avis concernant les déclarations prospectives de BCE en date du 8 février 2024, déposé auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponible à sedarplus.ca) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponible à sec.gov), et également disponible sur le site Web de BCE, à BCE.ca. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le communiqué de presse de BCE daté du 8 février 2024 disponible sur le site Web de BCE.

Les déclarations prospectives qui figurent dans cette présentation décrivent nos attentes en date du 8 février 2024 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans cette présentation, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison.

## Réalisation de nos priorités stratégiques clés pour 2023

## Performance financière

- Réalisation de tous les objectifs de l'orientation pour 2023
- Marge du BAllA ajusté<sup>(1)</sup> maintenue, stable à 42,2 % a/a

### Bâtir les meilleurs réseaux

- Expansion de la zone de couverture de la fibre pure en 2023 avec le déploiement de ~650 000 nouveaux emplacements, conformément aux objectifs
  - Fournisseur de premier plan proposant un service Internet d'un débit symétrique de 3 Gbit/s offert à 6,5 millions d'emplacements
- Dépassement des objectifs de couverture des réseaux 5G et 5G+ pour 2023
- Obtention de la plus grande quantité de spectre pour le réseau 5G+ au prix le plus bas parmi les pairs nationaux grâce à l'acquisition de licences de spectre dans la bande 3,8 GHz

### Abonnés aux services sans fil de grande valeur

- Croissance de 21 % des ajouts nets d'abonnés des services de téléphonie mobiles postpayés aux consommateurs en 2023
- Produits tirés des services sans fil aux consommateurs en hausse de 5,9 %
- Croissance positive de 0,3 % du RMU<sup>(2)</sup> pour les services de téléphonie mobile



<sup>(1)</sup> La marge du BAIIA ajusté se définit comme le BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation.

<sup>(2)</sup> À compter du T1 2023, en raison de l'incidence des changements apportés à l'information sectorielle sur les éliminations intersectorielles, le RMU a été mis à jour et se définit comme les produits externes tirés des services sans fil du secteur Bell SCT (auparavant, les produits d'exploitation tirés des services sans fil) divisés par le nombre moyen d'abonnés utilisant des téléphones mobiles pour la période visée exprimé en unité monétaire par mois.

## Réalisation de nos priorités stratégiques clés pour 2023 (suite)

Croissance des services à large bande et des forfaits de produits

- Poursuite de notre lancée dynamique au niveau des abonnés des services Internet FTTH
- Produits tirés des services Internet résidentiels en hausse de 7,1 % a/a
- Nouveaux clients regroupant les services mobilité et Internet en hausse de 27 % en 2023

Stratégie des médias numériques d'abord

- Augmentation de 19 % en 2023 des produits tirés du contenu numérique<sup>(1)</sup> qui représentent maintenant 35 % du total des produits tirés de Bell Média
- Lancement de forfaits Crave avec publicité
- Lancement des publicités adaptées aux téléspectateurs sur le service Télé adressable

Promouvoir l'expérience client

- Amélioration de l'expérience client grâce à l'Auto-installation et aux applications en libre-service
  - Augmentation de la proportion de transactions de services numériques effectuées à l'aide d'outils en libre-service
- Bell nommée meilleure FSI à tous les égards au Canada et fournisseur de services 5G/5G+ le plus rapide<sup>(2)</sup>
- Amélioration de nos résultats selon le rapport de la CPRST pour une 8° année de suite, ce qui nous place en tête des fournisseurs nationaux de services avec une diminution de 6 % a/a de la proportion des plaintes dans l'ensemble du secteur<sup>(3)</sup>
- (1) Les produits liés au contenu numérique comprennent les produits tirés de la publicité sur les plateformes numériques, dont les sites Web, les applications mobiles, les applications sur les téléviseurs connectés et les actifs et plateformes numériques d'affichage extérieur, ainsi que de la publicité sur les plateformes d'achat numériques de Bell, de même que les produits tirés des frais d'abonnement des services directement aux consommateurs et des services de vidéo sur demande.
- (2) Internet: selon le rapport des prix Speedtest Awards d'Ookla pour le troisième et quatrième trimestres 2023 ainsi que celui de PC Mag sur les meilleurs FSI au Canada pour 2023; réseaux 5G/5G+ mobiles; d'après l'analyse du marché d'Ookla pour le T4 2023 et OneScore<sup>MC</sup> de Global Wireless Solutions calculée au moyen d'essais et de comparaisons du réseau sans fil au Canada par rapport aux autres réseaux nationaux
- (3) Commission des plaintes relatives aux services de télécom-télévision (CPRST), Rapport 2022-2023.

Excellente exécution de toutes les initiatives stratégiques clés en 2023; réalisation des objectifs à court terme au niveau des plans financiers et de l'exploitation tout en implantant des mesures pour favoriser la réussite future de Bell



## Dépenses d'investissement et restructuration de l'effectif

### Réduction des dépenses d'investissement et mise en retrait des activités en déclin

- Le déploiement du réseau de la fibre se poursuit mais à un rythme ralenti compte tenu de la décision du CRTC portant sur les services de gros
  - La cible de déploiement du réseau de la fibre réduit de 700 000 pour atteindre 8,3M d'emplacements à la fin de 2025
  - Dépenses d'investissement inférieures de 105 M\$ à celles prévues au budget du T4 2023
  - Diminution des dépenses d'investissement d'au moins 1 G\$ en 2024-2025, dont 500 M\$ au minimum en 2024
  - Plafonnement de la vitesse de la fibre à 3 Gbit/s
- Désinvestissement et réduction des dépenses des activités surréglementées et en déclin
  - Vente de 45 stations de radio
  - Fermeture de 107 magasins La Source
- Accélération des investissements de croissance, notamment dans les services en nuage et de sécurité, la publicité de pointe et la transformation numérique

~4,1 G\$

Dépenses d'investissement prévues pour 2024

### Réductions de l'effectif

- Suppression d'environ 4 800 postes en 2024
  - Y compris l'élimination d'environ 750 postes d'employés contractuels
  - Environ 9 % de l'effectif total de BCE
- Mise en œuvre de la plus grande initiative de restructuration de l'effectif en près de 30 ans
- Économies de coûts découlant de la restructuration de ~150 M\$ à 200 M\$ en 2024 (~250 M\$ annualisés)
- Simplification de l'organisation tout en favorisant le passage d'une entreprise de télécommunications à une entreprise de technologies

~150 M\$ à 200 M\$

Économies de coûts pour 2024

Une vaste transformation commandée par les politiques réglementaires, le contexte économique, les changements technologiques et les attentes de la clientèle



## Établir les bases de la croissance future

Accélération des investissements dans des secteurs de croissance clés



- Acquisition de FX Innovation
- Partenariat avec ServiceNow, leader des solutions de flux de travail numérique
- Distribution de Crave sur les chaînes Prime Video
- Soutien à l'adoption des forfaits Crave avec publicité et de la publicité de pointe
- Acquisition d'OUTFRONT Média

Transformation des activités principales existantes

#### Transformation de la distribution

- Partenariat pluriannuel exclusif avec Bureau en Gros / Staples Canada
- Offres multimarques dans l'ensemble des magasins à l'échelle nationale
- Partenariat avec Air Canada destiné aux nouveaux arrivants au Canada

### Modernisation des produits

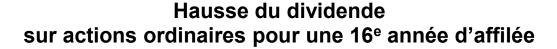
- Fibre optique partout: passage à la fibre et remplacement du réseau câblé en cuivre
- Réduction de la complexité des portefeuilles de produits destinés aux marchés affaires
- Passage à une seule plateforme de télé IP grâce au nouveau service Télé Fibe
- Expérience client améliorée grâce à la technologie, à l'automatisation et à la simplification
  - Transfert des principaux systèmes de facturation de la clientèle à une plateforme unique
  - Service à la clientèle avec peu ou pas de contact et Auto-installation
  - Mise à profit de l'IA : assistance code, agent virtuel, gestion des désabonnements

## Hausse du dividende en 2024

3,1 %

Augmentation du dividende sur les actions ordinaires pour 2024

- Augmentation de 0,12 \$ pour 2024 à 3,99 \$ par action
  - En vigueur pour le paiement du T1 2024 le 15 avril
- Maintien de l'engagement en matière de croissance du dividende
- Taux de croissance du dividende de 3,1 % pour 2024 tient compte des circonstances actuelles
  - Cours de l'action et rendement du dividende actuels de BCE ne reflétant pas la croissance plus élevée du dividende
  - Contrebalance les priorités d'affectation du capital et apporte une souplesse financière dans un contexte de taux d'intérêt élevés, du vaste programme de restructuration de l'effectif et d'accélération des initiatives de transformation







# Résultats financiers et d'exploitation



## Résultats financiers consolidés

| (en millions \$, sauf les données par action)        | T4 23  | A/A      | 2023   | A/A      |
|--|--------|----------|--------|----------|
| Produits des activités ordinaires                    | 6 473  | 0,5 %    | 24 673 | 2,1 %    |
| Tirés des services                                   | 5 348  | (0,1) %  | 21 154 | 0,9 %    |
| Tirés des produits                                   | 1 125  | 3,6 %    | 3 519  | 9,4 %    |
| BAIIA ajusté <sup>(1)</sup>                          | 2 567  | 5,3 %    | 10 417 | 2,1 %    |
| Marge  | 39,7 % | 1,9 pt   | 42,2 % | 0,0 pt   |
| Bénéfice net   | 435    | (23,3) % | 2 327  | (20,5) % |
| BPA établi selon les normes                          | 0,42   | (27,6) % | 2,28   | (23,5) % |
| BPA ajusté <sup>(1)</sup>                            | 0,76   | 7,0 %    | 3,21   | (4,2) %  |
| Dépenses d'investissement                            | 1 029  | 37,2 %   | 4 581  | 10,8 %   |
| Intensité du capital <sup>(2)</sup>                  | 15,9 % | 9,5 pts  | 18,6 % | 2,6 pts  |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | 2 373  | 15,4 %   | 7 946  | (5,0) %  |
| Flux de trésorerie disponibles (FTD) <sup>(1)</sup>  | 1 289  | 242,8 %  | 3 144  | 2,5 %    |

- Hausse de 5,3 % du BAIIA ajusté du T4
  Marge de 39,7 %, en hausse de 1,9 point a/a
- Diminution du bénéfice net et du BPA établi selon les normes de 23,3 % et de 27,6 %, respectivement, en raison de l'augmentation des autres charges — Perte hors trésorerie de 204 M\$ sur la quote-part d'une
  - Perte hors trésorerie de 204 M\$ sur la quote-part d'une obligation de rachat à la juste valeur d'une participation minoritaire dans une coentreprise
- BPA ajusté du T4 de 0,76 \$, en hausse de 7,0 %

- Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation au T4 en hausse de 15,4 % en raison du calendrier des paiements d'impôts et de l'augmentation des fonds provenant du fonds de roulement
- Dépenses d'investissement inférieures de 105 M\$ au budget pour le T4 en raison de la décision du CRTC sur les services de fibre de gros
- FTD du T4 en hausse de 913 M\$ a/a conformément aux prévisions trimestrielles de 2023

### Réalisation de tous les objectifs de l'orientation financière pour 2023



<sup>(1)</sup> Le BAIIA ajusté est un total de mesures sectorielles, le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR et les flux de trésorerie disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter aux sections Total des mesures sectorielles, Ratios non conformes aux PCGR et Mesures financières non conformes aux PCGR de l'annexe pour plus d'informations sur ces deux mesures.

<sup>(2)</sup> L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation.

## Bell Services de communications et de technologies





## BAllA ajusté (en millions \$)



### Données opérationnelles pour le T4

- 128 715 ajouts nets d'abonnés des services de téléphonie mobile postpayés
  - Deuxième meilleur T4 pour les ajouts nets d'abonnés des services postpayés aux consommateurs après celui de 2022
- RMU pour les services de téléphonie mobile de 58,71 \$, en hausse de 0,4 % a/a
- 55 591 ajouts totaux nets d'abonnés des services Internet de détail
  - Deuxième meilleur T4 en 19 ans
- 23 537 ajouts nets d'abonnés des services de télé IP de détail, un résultat conforme au plan
  - 25 855 pertes nettes du service par satellite, soit une amélioration de 0,7 % a/a

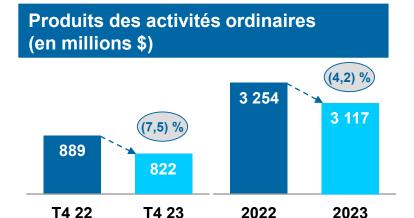
### Résultats financiers du T4

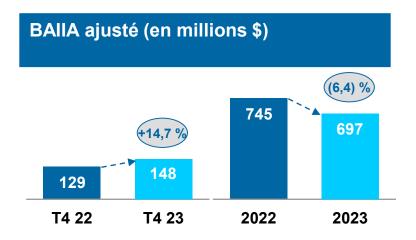
- Produits tirés des services en hausse de 1,2 % a/a
  - Produits tirés des services Internet résidentiels en hausse de 5.4 % a/a
  - Accent continu sur les abonnés utilisant des téléphones mobiles de haute valeur et augmentation des services d'itinérance sortante a/a
  - Vigueur des produits sur fil aux entreprises alimentée par l'acquisition de FX Innovation et l'augmentation des dépenses en solutions de services a/a
- Produits d'exploitation tirés des produits en hausse de 3,6 % a/a
  - Augmentation de la proportion de ventes de téléphones mobiles haut de gamme
  - Diminution des rabais a/a pendant le Vendredi fou et la semaine suivant Noël
- Hausse du BAIIA ajusté de 4,8 % avec une hausse a/a de 1,2 point de la marge à 42,1 %

La croissance solide du BAIIA ajusté et la hausse de la marge reflètent un équilibre rigoureux entre l'accroissement du volume et la gestion du RMU



## **Bell Média**





### Faits saillants opérationnels du T4

- Produits liés au contenu numérique en hausse de 27 % a/a
- ~3,1 millions d'abonnés de Crave
  Abonnés aux services de diffusion directement aux consommateurs en hausse de 14 %
- TSN et RDS : les réseaux sportifs les plus importants<sup>(1)</sup>
  - TSN : nº 1 des chaînes de télé spécialisées
  - RDS : principale chaîne de télé spécialisée autre que de nouvelles
- N° 1 dans le marché de divertissement et de télé spécialisée et pavante de langue française<sup>(2)</sup>

#### Résultats financiers

- Produits tirés de la publicité en baisse de 13,7 % en raison du ralentissement de la demande découlant de la conjoncture, des grèves à Hollywood et de la Coupé du monde de la FIFA au T4 2022
- Produits tirés des frais d'abonnement en hausse de 1,0 % a/a, en raison d'un ajustement rétroactif des produits tirés des EDR
- Hausse du BAIIA ajusté de 14,7 % a/a
  - Diminution des charges d'exploitation de 11,3 % attribuable à la baisse des coûts liés à la programmation télévisuelle et aux initiatives de restructuration entreprises au T2 2023

Gestion des pressions cycliques et réglementaires grâce aux meilleures plateformes médias et aux meilleurs contenus, à notre stratégie de médias numériques d'abord et au contrôle des coûts

<sup>(1)</sup> Source: Numeris, T2+, T4 2023 (01/10/2023 - 31/12/2023), données définitives. TSN: Canada total, RDS: Québec francophone, classement parmi les chaînes de télé spécialisée et payante de lanque française dans le marché du Québec francophone (excluant les chaînes de nouvelles).

<sup>(2)</sup> Source : Numeris, Québec francophone, T4 2023 (01/10/2023 - 31/12/2023), classement parmi les chaînes de télé spécialisée et payante de lanque française (y compris Super Écran et Cinépop) dans le marché du Québec francophone, adultes de 25 à 54 ans.

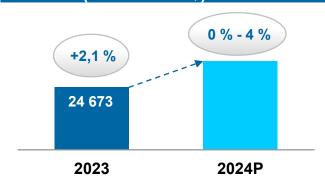


# Perspectives financières pour 2024

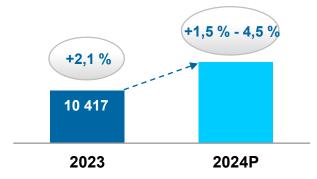


## Perspectives pour les produits et le BAIIA ajusté

## Produits des activités ordinaires de BCE (en millions \$)



## BAIIA ajusté de BCE (en millions \$)

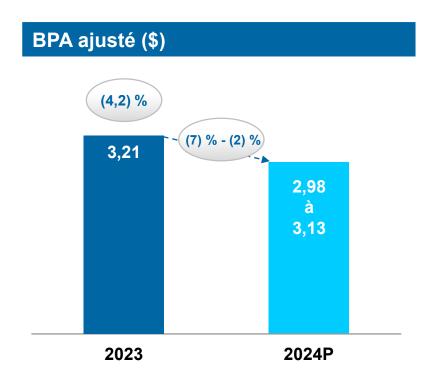


- Bell SCT soutenue par une forte croissance du nombre d'abonnés et des solutions de services d'affaires
  - Accent continu sur les nouveaux clients utilisant des téléphones mobiles de haute valeur et importance accrue accordée à la croissance du marché
  - Mise à profit de la zone de couverture de fibre optique existante, de la position de chef de file en matière de vitesse de réseau et de la solidité des produits pour augmenter la part de marché dans les foyers combinant les services mobilité et Internet
  - Accélération de la croissance de Bell Marchés Affaires nuage, sécurité, solutions d'automatisation des flux de travaux
- Élimination de produits de ~300 M\$ en 2024 découlant de l'opération visant Best Buy Canada
  - Diminution découlant essentiellement des produits électroniques grand public
- Pressions sur la publicité en cours découlant de la récession, diminution linéaire de l'auditoire, augmentation des coûts du contenu et ajustements rétroactifs des produits tirés des frais d'abonnement en 2023 touchent Bell Média
  - Incertitudes quant au moment de la reprise de la publicité
  - Vigueur continue du numérique alimentée par les capacités en matière de publicité de pointe, un inventaire haut de gamme et de nouvelles initiatives de distribution
- Les économies de coûts liées aux initiatives de transformation, dont les réductions de maind'œuvre, favorisent une marge du BAIIA ajusté stable pour 2024

Fourchettes de croissance cible pour 2024 conformes aux exercices précédents en excluant les retombées financières de la transaction avec Best Buy Canada



## Perspective pour le BPA ajusté



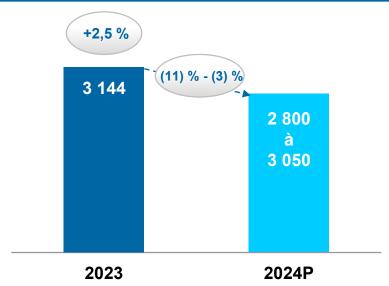
- Augmentation des charges d'intérêts de ~200 M\$
   a/a liée à la hausse des taux et des niveaux
   d'endettement
- Augmentation de la dotation aux amortissements de ~100 M\$ a/a en raison de dépenses d'investissement importantes, mais en baisse, dans les réseaux de fibre et 5G mobile
- Rendement net au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en baisse de ~40 M\$ a/a
- Profits à la vente de biens immobiliers réalisés en 2023 dans le cadre du programme pluriannuel de consolidation et de conversion

BPA ajusté pour 2024 reflétant les effets négatifs de la hausse des taux d'intérêt et de l'augmentation des immobilisations corporelles amortissables



## Perspective pour les flux de trésorerie disponibles

## Flux de trésorerie disponibles (en millions \$)



- Indemnités de départ ponctuelles importantes liées à l'initiative de restructuration de l'effectif en 2024
  - ~400 M\$ en 2024 en raison de la suppression d'environ 4 800 postes contre ~70 M\$ en 2023 en raison de la suppression d'environ 1 300 postes
- Augmentation des intérêts payés de ~300 M\$ découlant de la hausse des taux et des niveaux d'endettement moyens
- Diminution projetée des flux de trésorerie provenant du fonds de roulement attribuable à la normalisation, en 2023, des créances et des stocks après la COVID et les effets de la chaîne d'approvisionnement en 2022 ainsi que des répercussions d'une récession potentielle
- Montant des impôts payés s'établissant entre stabilité et hausse a/a
  - Abandon progressif du programme de déduction pour amortissement accéléré du gouvernement fédéral dès 2024
- Budget actuel des dépenses d'investissement pour 2024 de ~4,1 G\$, en baisse de ~500 M\$ a/a
  - Possibilité que les dépenses d'investissement soient encore plus faibles en 2024 selon les décisions de politique du gouvernement en cours d'année
- Capitalisation totale des régimes de retraite stable a/a alors que BCE continue de bénéficier de la suspension des cotisations



## Situation financière et de trésorerie

## Liquidités disponibles<sup>(1)</sup>

5,8 G\$

dont une trésorerie de 547 M\$

\* Au 31 décembre 2023

## Ratio de levier financier net<sup>(1)</sup>

3,48x

\* Au 31 décembre 2023

## Ratio de solvabilité<sup>(2)</sup>

~118 %

\* Total des régimes PD de BCE au 31 décembre 2023

- Liquidités disponibles totales de 5,8 G\$ au début de 2024
- Ratio de levier financier net pour 2024 qui devrait rester relativement stable a/a
  - Dettes arrivant à échéance en 2024 et totalisant ~2 G\$ déjà financées
  - Acquisition d'actifs dans le spectre de la bande de 3 800 MHz pour 518 M\$
- Calendrier favorable d'échéances de la dette, dont le coût moyen est faible
  - Coût annuel moyen pondéré après impôts de la dette de ~3 %, avec une durée moyenne jusqu'à l'échéance d'environ 12 ans
  - Exposition aux taux d'intérêt variables de 18 %, inférieure à la fourchette cible historique de 20 % à 30 %
- Ratios de solvabilité des régimes de retraite à prestations définies (PD) de BCE supérieurs à 105 % malgré la hausse des taux d'actualisation
  - Excédent de solvabilité de ~3,6 G\$ à la fin de l'exercice 2023
  - Incidence nette d'une variation de 1 % du taux d'actualisation de ~230 M\$
- Début d'une réduction des contrats de locationacquisition en 2024
- Dépenses en dollars américains entièrement couvertes jusqu'en 2025
- (1) Les liquidités disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR, alors que le ratio de levier financier net est une mesure de gestion du capital. Se reporter aux sections Mesures financières non conformes aux PCGR et Mesures de gestion du capital de l'annexe pour plus d'informations sur ces mesures.
- (2) Le ratio de solvabilité des régimes de retraite est défini comme l'actif au titre des avantages postérieurs à l'emploi selon la méthode de la solvabilité, divisé par le passif au titre des avantages postérieurs à l'emploi selon la méthode de la solvabilité, calculé conformément à la Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension et à son règlement connexe (LNPP). En vertu de la LNPP, le Burreau du surintendant des institutions financières exige que les sociétés effectuent périodiquement des évaluations de solvabilité, y compris le calcul des ratios de solvabilité des régimes de retraite, pour les régimes de retraite agréés par le gouvernement fédéral. L'évaluation de la solvabilité suppose la cessation des régimes de retraite à la date d'évaluation.

Notre bilan robuste et notre saine situation financière favoriseront la réalisation efficace des priorités stratégiques et des objectifs relatifs aux marchés financiers en 2024



## **Objectifs financiers pour 2024**

| BCE  | Orientation pour 2023 | Résultats<br>pour 2023 | Orientation pour 2024 |
|--|-----------------------|------------------------|-----------------------|
| Croissance des produits des activités ordinaires             | 1 % à 5 %             | 2,1 %                  | 0 % à 4 %             |
| Croissance du BAIIA ajusté                                   | 2 % à 5 %             | 2,1 %                  | 1,5 % à 4,5 %         |
| Intensité du capital <sup>(1)</sup>                          | 19 % à 20 %           | 18,6 %                 | <16,5 %               |
| Croissance du BPA ajusté <sup>(2)</sup>                      | (7) % à (3) %         | (4,2) %                | (7) % à (2) %         |
| Croissance des flux de trésorerie disponibles <sup>(3)</sup> | 2 % à 10 %            | 2,5 %                  | (11) % à (3) %        |
| Dividende annuel sur actions ordinaires <sup>(4)</sup>       | 3,87 \$               | 3,87 \$                | 3,99 \$               |

<sup>(1)</sup> Pour 2024, nous anticipons un ralentissement du déploiement du réseau de fibre et une diminution des dépenses dans les activités réglementées et en déclin, compte tenu des politiques réglementaires du gouvernement, ce qui fera baisser les dépenses d'investissement.

Les objectifs financiers pour 2024 sont appropriés et tiennent compte de la conjoncture économique actuelle, des cadres concurrentiels et réglementaires ainsi que des effets de la réduction de notre effectif et des autres initiatives de transformation

<sup>(2)</sup> Pour 2024, nous anticipons une augmentation des charges d'intérêts et d'amortissement et une baisse des profits à la vente de biens immobiliers, ce qui fera baisser le BPA ajusté.

<sup>(3)</sup> Pour 2024, nous anticipons une augmentation des indemnités de départ liée aux initiatives de restructuration de l'effectif, une augmentation des intérêts payés et une diminution des flux de trésorerie provenant du fonds de roulement, ce qui fera baisser les flux de trésorerie disponibles.

<sup>(4)</sup> Augmentation du dividende de 3,87 \$ à 3,99 \$ par action à compter du dividende du T1 2024.



## **Annexe**



## Principales hypothèses financières pour 2024

| BCE (en millions \$, sauf les données par action)                                | 2023    | 2024P          |
|--|---------|----------------|
| Coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi | 206     | ~215           |
| Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi          | 108     | ~70            |
| Dotation aux amortissements  | 4 918   | ~5 000 à 5 050 |
| Charges d'intérêts   | 1 475   | ~1 650 à 1 700 |
| Taux d'imposition moyen effectif   | 30,0 %  | ~25 %          |
| Participations ne donnant pas le contrôle  | 64      | ~60            |
| Paiements en vertu de régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi          | 64      | ~60            |
| Cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi                       | 52      | ~55            |
| Impôt sur le résultat payé (après remboursements)                                | 700     | ~700 à 800     |
| Intérêts payés   | 1 486   | ~1 750 à 1 800 |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de BCE en circulation                  | 912,2   | ~912           |
| Dividende annuel par action ordinaire  | 3,87 \$ | 3,99 \$        |

BCE utilise diverses mesures financières pour évaluer son rendement. Certaines de ces mesures sont calculées conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR), tandis que d'autres n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR. Nous croyons que nos mesures financières conformes aux PCGR, lues conjointement avec les mesures financières ajustées non conformes aux PCGR et avec d'autres mesures financières, permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction évalue le rendement de BCE.

Le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières (le Règlement 52-112) prescrit les obligations d'information qui s'appliquent aux mesures financières suivantes :

- mesures financières non conformes aux PCGR;
- ratios non conformes aux PCGR;
- total des mesures sectorielles;
- · mesures de gestion du capital;
- · mesures financières supplémentaires.

La présente annexe fournit une description et un classement des mesures financières définies dans le Règlement 52-112 que nous utilisons dans la présente présentation pour expliquer nos résultats financiers, et, dans le cas des mesures financières supplémentaires, une explication de ces mesures est fournie lorsqu'il en est fait mention pour la première fois dans la présente présentation si le libellé de ces mesures n'est pas assez descriptif.

#### Mesures financières non conformes aux PCGR

Une mesure financière non conforme aux PCGR est une mesure financière utilisée pour décrire notre performance financière, notre situation financière ou nos flux de trésorerie passés ou futurs prévus et, en ce qui concerne sa composition, elle exclut un montant compris dans la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers consolidés de base de BCE ou encore inclut un montant non compris dans cette mesure. Nous sommes d'avis que les mesures financières non conformes aux PCGR reflètent nos résultats d'exploitation courants et permettent aux lecteurs de comprendre le point de vue de la direction et l'analyse de notre rendement.

Les mesures financières non conformes aux PCGR que nous utilisons dans la présentation pour expliquer nos résultats et les rapprochements avec les mesures financières conformes aux normes IFRS les plus comparables sont présentées ci-après.

#### Mesures financières non conformes aux PCGR (suite)

### Bénéfice net ajusté

Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable que cette mesure puisse être comparée avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, les pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les coûts liés au remboursement anticipé de la dette, la perte de valeur d'actifs et les activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC.

Nous utilisons le bénéfice net ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires est la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus directement comparable.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du bénéfice net ajusté sur une base consolidée.

| (en millions \$)   | T4 2023 | Total 2023 | T4 2022 | Total 2022 |
|--|---------|------------|---------|------------|
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires   | 382     | 2 076      | 528     | 2 716      |
| Éléments de rapprochement :  |         |            |         |            |
| Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres  | 41      | 200        | 19      | 94         |
| (Profits) pertes nets liés à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres | (6)     | 103        | (27)    | 53         |
| Pertes nettes sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises  | 204     | 581        | -       | 42         |
| (Pertes) profits nets sur placements   | (2)     | (80)       | 29      | (24)       |
| Coûts liés au remboursement anticipé de la dette   | -       | 1          | -       | 18         |
| Perte de valeur d'actifs   | 109     | 143        | 150     | 279        |
| Impôt lié aux éléments de rapprochement ci-dessus  | (39)    | (100)      | (37)    | (117)      |
| Participations ne donnant pas le contrôle liées aux éléments<br>de rapprochement ci-dessus   | 2       | 2          | (8)     | (4)        |
| Bénéfice net ajusté  | 691     | 2 926      | 654     | 3 057      |



#### Mesures financières non conformes aux PCGR (suite)

#### Liquidités disponibles

Les liquidités disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable que cette mesure puisse être comparée avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons les liquidités disponibles comme la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les montants disponibles en vertu de notre programme de créances titrisées et de nos facilités de crédit bancaire engagées, à l'exclusion des facilités de crédit qui ne sont disponibles qu'à des fins prédéterminées. Au T4 2023, nous avons modifié notre définition des liquidités disponibles afin d'y inclure les placements à court terme, compte tenu de leur liquidité et de leur capacité à répondre à nos besoins de trésorerie. Cette modification n'a pas d'incidence sur les montants des liquidités disponibles présentés précédemment.

Nous considérons les liquidités disponibles comme un indicateur important de la solidité financière et du rendement de nos activités, car elles présentent les fonds disponibles pour répondre à nos besoins de trésorerie, notamment pour les dépenses d'investissement, la capitalisation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, les versements de dividendes, le paiement des obligations contractuelles, la dette arrivant à échéance, les activités courantes, l'acquisition de licences de spectre et d'autres besoins de trésorerie. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les liquidités disponibles pour évaluer la solidité financière et le rendement de nos activités. La mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable est la trésorerie.

Le tableau suivant présente un rapprochement de la trésorerie et des liquidités disponibles sur une base consolidée.

| (en millions \$)  | 31 décembre 2023 | 31 décembre 2022 |
|---|------------------|------------------|
| Trésorerie  | 547              | 99               |
| Équivalents de trésorerie   | 225              | 50               |
| Placements à court terme  | 1 000            | -                |
| Montants disponibles en vertu de notre programme de créances clients titrisées <sup>(1)</sup> | 700              | 700              |
| Montants disponibles en vertu de nos facilités de crédit bancaire engagées(2)                 | 3 303            | 2 651            |
| Liquidités disponibles  | 5 775            | 3 500            |

<sup>(2)</sup> Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, respectivement, 3 303 M\$ et 2 651 M\$ étaient disponibles en vertu de nos facilités de crédit bancaire engagées, compte tenu des emprunts sous forme de papier commercial de 149 M\$ US (197 M\$ CA) et de 627 M\$ US (849 M\$ CA) au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, respectivement. Les emprunts sous forme de papier commercial sont inclus dans la dette à court terme dans nos états financiers consolidés.



<sup>(1)</sup> Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, 700 M\$ étaient disponibles en vertu de notre programme de créances titrisées, aux termes duquel nous avions emprunté 1 200 M\$ US (1 588 M\$ CA) et 1 173 M\$ US (1 588 M\$ CA) au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, respectivement. Les emprunts garantis par des créances sont inclus dans la dette à court terme dans nos états financiers consolidés.

#### Mesures financières non conformes aux PCGR (suite)

### Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable que cette mesure puisse être comparée avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des fonds provenant des activités abandonnées, des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les rentrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, les coûts liés aux acquisitions et autres payés, et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Nous considérons les flux de trésorerie disponibles comme un indicateur important de la solidité financière et du rendement de nos activités. Les flux de trésorerie disponibles indiquent le montant de trésorerie disponible pour verser des dividendes sur les actions ordinaires, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer la solidité financière et la performance de ses activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus directement comparable.

Le tableau suivant présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles, sur une base consolidée.

| (en millions \$)  | T4 2023 | Total 2023 | T4 2022 | Total 2022 |
|---|---------|------------|---------|------------|
| Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation   | 2 373   | 7 946      | 2 056   | 8 365      |
| Dépenses d'investissement   | (1 029) | (4 581)    | (1 638) | (5 133)    |
| Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées   | (46)    | (182)      | (42)    | (136)      |
| Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle | (12)    | (47)       | (3)     | (39)       |
| Coûts liés aux acquisitions et autres payés   | 3       | 8          | 3       | 10         |
| Flux de trésorerie disponibles  | 1 289   | 3 144      | 376     | 3 067      |

#### Mesures financières non conformes aux PCGR (suite)

#### **Dette nette**

Le terme dette nette n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable que cette mesure puisse être comparée avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons la dette nette comme la dette à court terme plus la dette à long terme et 50 % des actions privilégiées, moins la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme, comme il est présenté dans les états consolidés de la situation financière de BCE. Nous incluons 50 % des actions privilégiées en circulation dans notre dette nette afin de respecter la méthode de traitement employée par certaines agences de notation. Au T4 2023, nous avons modifié notre définition de la dette nette afin d'y inclure les placements à court terme, compte tenu de leur liquidité et du fait qu'ils peuvent servir à rembourser la dette à court terme. Cette modification n'a pas d'incidence sur les montants de dette nette présentés précédemment.

Nous considérons la dette nette comme un important indicateur du levier financier de la société, car elle représente le montant de la dette qui n'est pas couvert par la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent la dette nette pour déterminer le levier financier d'une société.

La dette nette est calculée selon plusieurs catégories d'actifs et de passifs figurant dans les états de la situation financière. La mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable est la dette à long terme. Le tableau suivant présente un rapprochement de la dette à long terme et de la dette nette sur une base consolidée.

| (en millions \$)              | 31 décembre 2022 | 31 décembre 2021 |
|-------------------------------|------------------|------------------|
| Dette à long terme            | 31 135           | 27 783           |
| Dette à court terme           | 5 042            | 4 137            |
| 50 % des actions privilégiées | 1 834            | 1 935            |
| Trésorerie                    | (547)            | (99)             |
| Équivalents de trésorerie     | (225)            | (50)             |
| Investissements à court terme | (1 000)          | -                |
| Dette nette                   | 36 239           | 33 706           |

#### Ratios non conformes aux PCGR

Un ratio non conforme aux PCGR est une mesure financière présentée sous la forme d'un ratio, d'une fraction, d'un pourcentage ou d'une représentation similaire et dont une ou plusieurs composantes sont des mesures financières non conformes aux PCGR.

### **BPA** ajusté

Le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable que cette mesure puisse être comparée avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur le bénéfice net ajusté, voir la section *Mesures financières non conformes aux PCGR* ci-dessus.

Nous utilisons le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

#### **Total des mesures sectorielles**

Un total de mesures sectorielles est une mesure financière qui correspond à un total partiel ou à un total de deux secteurs à présenter ou plus et qui est présentée dans les notes des états financiers consolidés de base de BCE.

#### **BAIIA** ajusté

Le BAIIA ajusté est un total de mesures sectorielles. Nous définissons le BAIIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les états consolidés du résultat net de BCE.

La mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable est le bénéfice net. Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté sur une base consolidée.

| (en millions \$)  | T4 2023 | Total 2023 | T4 2022 | Total 2022 |
|---|---------|------------|---------|------------|
| Bénéfice net  | 435     | 2 327      | 567     | 2 926      |
| Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres       | 41      | 200        | 19      | 94         |
| Amortissement des immobilisations corporelles                         | 954     | 3 745      | 922     | 3 660      |
| Amortissement des immobilisations incorporelles                       | 299     | 1 173      | 270     | 1 063      |
| Charges financières   |         |            |         |            |
| Charges d'intérêts  | 399     | 1 475      | 319     | 1 146      |
| Rendement net au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi | (27)    | (108)      | (13)    | (51)       |
| Perte de valeur d'actifs  | 109     | 143        | 150     | 279        |
| Autres charges (produits)   | 147     | 466        | (19)    | 115        |
| Impôt sur le résultat   | 210     | 996        | 222     | 957        |
| BAIIA ajusté  | 2 567   | 10 417     | 2 437   | 10 199     |

### Mesures de gestion du capital

Une mesure de gestion du capital est une mesure financière qui vise à permettre au lecteur d'évaluer nos objectifs, politiques et processus de gestion du capital et qui est présentée dans les notes des états financiers consolidés de BCE.

Le référentiel d'information financière utilisé pour préparer les états financiers exige la présentation d'informations qui aident les lecteurs à évaluer les objectifs, les politiques et les processus de gestion du capital de la société, tels qu'ils sont énoncés dans IAS 1, *Présentation des états financiers* des IFRS. BCE a ses propres méthodes de gestion du capital et des liquidités, et les IFRS ne prescrivent aucune méthode de calcul particulière.

#### Ratio de levier financier net

Le ratio de levier financier net est une mesure de gestion du capital et correspond à la dette nette divisée par le BAIIA ajusté. La dette nette utilisée dans le calcul du ratio de levier financier net est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur la dette nette, se reporter à la section *Mesures financières non conformes aux PCGR* ci-dessus. Aux fins du calcul du ratio de levier financier net, le BAIIA ajusté désigne le BAIIA ajusté des 12 derniers mois.

Nous utilisons le ratio de levier financier net et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer le levier financier.

### Mesures financières supplémentaires

Une mesure financière supplémentaire est une mesure financière qui n'est pas présentée dans les états financiers consolidés de BCE et qui est, ou est destinée à être, présentée périodiquement pour représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie passés ou futurs prévus.

Une description de ces mesures est fournie lorsqu'elles sont mentionnées pour la première fois dans cette présentation si le nom des mesures financières supplémentaires n'est pas suffisamment descriptif.

#### Indicateurs de performance clés

Nous utilisons la marge du BAIIA ajusté, le RMU combiné, l'intensité du capital, le taux de désabonnement et les unités d'abonnement (ou les clients ou les SAR) pour mesurer le succès de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs de performance clés ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.